

REP Bâtiment

VALOBAT agréé par les pouvoirs publics



Madame,

Monsieur

Suite au dépôt de son dossier de demande d'agrément et à l'audition de son projet par les pouvoirs publics et la **CiFREP (Commission Inter-Filières REP)**, nous sommes heureux de vous annoncer que Valobat s'est vu notifier, le vendredi 30 septembre, de son **agrément au titre de la REP PMCB** par arrêté signé par **Christophe BECHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**.

L'agrément porte sur **toutes les catégories de produits et matériaux du bâtiment**, qu'ils soient inertes (béton, granulat, céramique...) ou non inertes (bois, métal, plastique, menuiseries, plâtre, isolants).

Cette échéance vient marquer le démarrage des travaux de Valobat afin de répondre à sa raison d'être : **bâtir un monde plus circulaire**.